

## 1. IDENTIFICATION DE L'ARTICLE/SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE

1.1-Fournisseur	PIN Floc SAS 21 Rue des Argousiers. ZA La Vigogne. F 62600 BERCK-SUR-MER
1.2 Téléphone	33. (0)3.21.89.96.00
1.3 Fax	33. (0)3.21.89.96.01
1.4 Email	<a href="mailto:contact@pinfloc.com">contact@pinfloc.com</a>
1.5 Numéro d'appel d'urgence	33. (0)3.21.89.96.00
1.6 Nom du produit	Fibres Polyester
1.7 Code du produit	Polyéthylène Naphthalate
1.8 Type de produit	Pour plus d'informations, consulter la fiche technique.
<b>1.9 Utilisations identifiées pertinentes de l'article et utilisations déconseillées</b>	
1.9.1 Utilisations identifiées pertinentes	Industriel. Réservé à un usage professionnel.
1.9.2 Usages déconseillés	Pas d'informations complémentaires disponibles.

## 2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

2.1 Composants	CAS N°	Concentration (%)	Classification PHRASES & RISQUES
éthylène-polytéréphthalate	25038- 5- 9	98-99 %	NON
dioxyde de titane	137-70-0	<1%	NON
Produit d'ensimage	n.a	<1%	NON
<b>2.2 Substances présentant un danger pour la santé</b>	Aucunes		
<b>2.3 Nature chimique</b>	C9H6O4X2		
<b>2.5 Mélange</b>	Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de la section 3.2 de l'annexe II de REACH.		

## 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

<b>3.1 Classification selon directives 67/58/CEE ou 1999/45/CEE</b>	Non classé
<b>3.2 Effets néfastes physicochimiques, pour la santé ou l'environnement</b>	Ne présente pas de danger particulier dans les conditions normales d'emploi. La présence de poussières en suspension dans l'air peut être à l'origine d'une explosion pour une concentration située dans les limites d'explosibilité, et en présence d'une énergie d'activation.
<b>3.3 Eléments d'étiquetage</b>	Classification selon directives 67/58/CEE ou 1999/45/CEE : Etiquetage non applicable

## 4. PREMIERS SECOURS

<b>4.1 Description des premiers secours</b>	
4.1.1 Premiers soins	En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui présenter cette FDS).
4.1.2 Inhalation	Pas de traitement spécifique. En cas de présence excessive de fibre dans l'air, renouveler l'air du local.
4.1.3 Contact avec la peau	Non spécifiquement concerné. En cas d'irritation, laver avec du savon et de l'eau et consulter un médecin.
4.1.4 Contact avec les yeux	Rincer les yeux à l'eau claire en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
4.1.5 Ingestion	Pas d'effet nocif connu en cas d'ingestion
<b>4.2 Principaux symptômes et effets aigus et différés</b>	
4.2.1 Symptômes/lésions	Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
4.2.2 Symptômes/lésions après inhalation	S'il est chauffé à plus de 235° C, le produit peut former des vapeurs ou des fumées, susceptibles de provoquer une irritation des voies respiratoires, entraînant une toux et une sensation d'essoufflement.
4.2.3 Symptômes/lésions après contact avec la peau	Pas de risque pour des températures inférieures à 40 ° C mais un contact avec la matière chaude peut provoquer des brûlures sévères.
4.2.4 Symptômes/lésions après contact oculaire	Une fine poussière peut provoquer une irritation des muqueuses oculaires, la projection de gouttelettes peut endommager les tissus oculaires.
4.2.5 Symptômes/lésions après ingestion	Toxicité minimale.
<b>4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et des traitements nécessaires</b>	
	Pas d'informations complémentaires disponibles.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>5.1 Moyens d'extinction appropriés</b>	Tous les agents extincteurs habituels
<b>5.2 Dangers spécifiques</b>	Le produit fondu peut provoquer des brûlures thermiques, dans ce cas, rincer abondamment avec de l'eau, ne pas retirer les vêtements (risque d'adhérence avec la peau).
<b>5.3 Conseils aux pompiers</b>	Ne pas utiliser : Ne pas utiliser de jets d'eau (lances) dans les premières phases d'extinction d'incendie, car elles pourraient contribuer à la propagation des flammes.
<b>5.4 Protection en cas d'incendie</b>	Porter un appareil respiratoire et des vêtements de protection adaptés à l'échelle et la nature de l'incendie.
<b>5.5 Produits combustibles</b>	Si le produit est impliqué dans un incendie, il peut émettre des fumées contenant du monoxyde de carbone lors de la combustion.
<b>5.6 Autres informations</b>	Aucunes informations complémentaires

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

<b>6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédure d'urgence</b>	Mesures générales : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Eviter le contact avec la peau, les yeux et les voies respiratoires</li> </ul>
6.1.1 Pour les non-secouristes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Porter un équipement de protections individuel.</li> <li>• Eloigner le personnel superflu.</li> <li>• Assurer une ventilation adéquate.</li> <li>• Porter un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante.</li> <li>• Réduire la production de poussières.</li> </ul>
P6.1.2 Pour les secouristes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.</li> <li>• Aérer la zone.</li> <li>• Eloigner le personnel non protégé.</li> <li>• Porter un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante. Réduire la production de poussières.</li> </ul>
<b>6.2 Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Le produit ne présente pas de danger particulier pour l'environnement
<b>6.3 Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage</b>	Baliser la zone d'épandage et en interdire l'accès aux personnes non autorisées. Ramasser mécaniquement le produit par aspiration et/ou balayage
<b>6.4 Référence à d'autres sections</b>	Voir rubrique 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger</b>	Le produit est généralement conditionné dans des sacs ou des cartons. Il ne nécessite pas de précautions particulières mais il est conseillé de porter des vêtements de protection appropriés, y compris une protection oculaire et des gants de protection. Eviter les accumulations de poussières
Mesures d'hygiène	Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
<b>7.3 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités</b>	
7.3.1 Conditions de stockage	Maintenir les contenants hermétiquement clos. Stocker dans un environnement sec.
7.3.2 Produits incompatibles	Matières comburantes.
7.3.3 Lieu de stockage	Ne pas stocker à proximité de matériaux hautement inflammables. Stocker loin des sources de chaleur.
<b>7.4 Utilisation(s) finales (s) particulière(s)</b>	Pas d'informations complémentaires disponibles

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<b>8.1 Paramètre de contrôles</b>	Les concentrations minimales d'explosion de nuages de poussières dans l'air sont de 45 g/M3 (Source INRS « Les mélanges explosifs »).
<b>8.2 Contrôles d'exposition</b>	
8.2.1 Contrôles techniques appropriés	Utiliser un local correctement aéré. Dégagement de poussières : Masque anti poussière, lunettes de sécurité.
8.2.3 Protection des voies respiratoires	Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque important d'inhalation, porter un équipement de protection respiratoire.
8.2.4 Protection oculaire	Porter une protection appropriée des yeux (lunettes de sécurité).
8.2.5 Contrôle de l'exposition de l'environnement	Eviter le rejet dans l'environnement.
8.2.6 Danger d'explosion	La présence de poussières en suspension dans l'air peut être à l'origine d'une explosion pour une concentration située dans les limites d'explosibilité, et en présence d'une énergie d'activation.
8.2.7 Autres informations	Respecter les règles d'hygiène industrielles. Veiller à une bonne ventilation dans la zone de travail. Le nettoyage doit autant que possible être fait en utilisant un aspirateur.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles</b>	
9.1.1 Etat physique	Solide.
9.1.2 Apparence	Fibres courtes.
9.1.3 Couleur	blanc
9.1.4 Odeur	Non.
9.1.5 Seuil olfactif	Aucune donnée disponible.
9.1.6 Potentiel hydrogène (pH)	Non applicable.
9.1.7 Vitesse d'évaporation relative	Aucune donnée disponible.
9.1.9 Point de fusion (°C)	255 à 260 °C
9.1.10 Point de congélation	Aucune donnée disponible.
9.1.11 Point d'ébullition	Aucune donnée disponible.
9.1.12 Point d'éclair	350 °C
9.1.13 Température d'auto inflammation	> 515 °C
9.1.14 Inflammabilité	Selon les critères CE, n'est pas inflammable
9.1.15 Pression à la vapeur	Aucune donnée disponible.
9.1.16 Densité relative de la vapeur à 20°C	Aucune donnée disponible.

9.1.17 Densité	1.38 g/cm <sup>3</sup>
9.1.18 Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau et les solvants organiques communs
9.1.19 Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible.
9.1.20 Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible.
9.1.21 Propriété explosives	La présence de poussières en suspension dans l'air peut être à l'origine d'une explosion pour une concentration située dans les limites d'explosibilité, et en présence d'une énergie d'activation.
9.1.22 Limite inférieure d'explosivité	30 g/m <sup>3</sup>
9.1.23 Classe d'explosion	St 1 (> 0 à 200)
9.1.24 Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible.
9.1.25 Autres informations	Pas d'informations complémentaires disponibles.

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

<b>10.1 Stabilité</b>	Stable dans les conditions normales d'emploi. Eviter la proximité ou le contact avec les flammes ou étincelles. Ne pas chauffer à une température supérieure à 300 °C.
<b>10.2 Produits de décomposition</b>	Les fibres seront dissoutes par les acides concentrés. Selon la température et l'alimentation en air: le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone et les produits de décomposition organique.
<b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</b>	Risque de coup de poussières. Non établi.
<b>10.4 Conditions à éviter</b>	Températures élevées. Rayons directs du soleil.
<b>10.5 Produits incompatibles</b>	Matières comburantes. Eviter les agents oxydants puissants.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<b>11.1 Informations sur les effets toxicologies</b>	
11.1.1 Toxicité aigüe	Le produit n'a pas d'effet toxicologique connu.
11.1.2 Irritation	Non classé.
11.1.3 Corrosivité	Non classé.
11.1.4 Sensibilisation	Non classé
11.1.5 Toxicité à dose répétée	Non classé.
11.1.6Cancérogénicité:	Non classé.
11.1.7 Mutagénicité	Non classé.
11.1.8 Toxicité pour la reproduction	Non classé.
11.1.9 Effets néfastes potentiels sur la santé	Non classé.

humaine et symptômes  
possibles

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

<b>12.1 CL 50 Poisson 1</b>	Non établi.
<b>12.2 Persistance et dégradabilité</b>	Ce produit a un processus de dégradation lent.
<b>12.3 Potentiel de bioaccumulation</b>	Le potentiel de bioaccumulation du produit dans l'environnement est très lent.
<b>12.4 Mobilité dans le sol</b>	En raison de ses propriétés physico-chimiques, le produit a généralement une mobilité assez faible au niveau du sol.
<b>12.5 Résultat des évaluations PBT et VPVB</b>	Pas d'informations complémentaires disponibles.
<b>12.6 Autres effets néfastes</b>	En raison de sa faible solubilité, le produit n'est pas dangereux pour la vie aquatique.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

<b>13.1 Destruction, Elimination</b>	Selon accord avec la réglementation locale, le produit peut être éliminé en déchet solide ou par incinération. Il peut être utilisé comme combustible dans les installations de conception appropriée.
--------------------------------------	--

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<b>14.1 RID/ADR</b>	Non réglementé.
<b>14.2 OMI/IMDG</b>	Non réglementé.
<b>14.3 OACI/IATA</b>	Non réglementé.
<b>14.4 Numéro ONU</b>	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.
<b>14.5 Nom d'expédition des Nations unies</b>	Non applicable.
<b>14.6 Classes(s) de danger pour le transport</b>	Non applicable.
<b>14.7 Groupe d'emballage</b>	Non applicable.
<b>14.8 Dangers pour l'environnement</b>	Non applicable.
<b>14.9 Polluant marin</b>	Non applicable.
<b>14.10 Autres informations</b>	Pas d'informations supplémentaires disponibles.
<b>14.11 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	
14.11.1 Transport par voie terrestre	Pas d'informations supplémentaires disponibles.
14.11.2 Transport par voie maritime	Pas d'informations supplémentaires disponibles.
14.11.3 Transport par voie aérienne	Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.11.4 Transport par voie fluviale	Pas d'informations supplémentaires disponibles.
14.11.5 Transport en vrac	Non applicable. (conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC)

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

<b>15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement</b>	
15.1.1 Etiquetage	Non classé comme dangereux pour l'application de la directive 67/548/CEE remplacée par le règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen avec effet au 1er juin 2015.
15.1.2 Réglementation EU	Dans le sens de REACH la fibre est un article spécifié. Cependant, il n'est pas un article qui est soumis à la réglementation d'enregistrement à l'article 7 (1) ou 7 (2)
15.1.3 Directives nationales	Pas d'informations supplémentaires disponibles.
<b>15.2 Evaluation de la sécurité chimique</b>	Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

<b>16.1 Sources de données</b>	Règlement (UE) n° 1297/2014 du 05/12/14 modifiant, aux fins de son adaptation au progrès technique et scientifique, le règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.
<b>16.2 Autres informations</b>	Cette fiche a été réalisée en conformité avec l'annexe II de cette réglementation.
<b>16.3 Classification selon le règlement (UE) n° 1297/2014 du 05/12/14</b>	Non classé selon les directives CEE 67/548/CEE (substances dangereuses) et 1999/45/CE (préparations dangereuses). Non classé comme dangereuse conformément au règlement CLP.
<b>16.4 Réglementation Reach</b>	Texte des phrases R figurant au paragraphe 2: Aucun. Texte des phrases R figurant au paragraphe 3: Aucun.

LES INFORMATIONS CONTENUES DANS LA PRESENTE FICHE DE SECURITE ONT ETE ETABLIES SUR LA BASE DE NOS CONNAISSANCES A LA DATE DE LA PUBLICATION DE CE DOCUMENT. CES INFORMATIONS NE SONT DONNEES QU'A TITRE INDICATIF EN VUE DE PERMETTRE DES OPERATIONS DE MANIPULATION, FABRICATION, STOCKAGE, TRANSPORT, DISTRIBUTION, MISE A DISPOSITION, UTILISATION ET ELIMINATION DANS DES CONDITIONS SATISFAISANTES DE SECURITE ET NE SAURAIENT DONC ETRE INTERPRETEES COMME UNE GARANTIE OU CONSIDEREES COMME DES SPECIFICATIONS DE QUALITE. CES INFORMATIONS NE CONCERNENT EN OUTRE QUE LE PRODUIT NOMMEMENT DESIGNÉ ET, SAUF INDICATION CONTRAIRE SPECIFIQUE, PEUVENT NE PAS ETRE APPLICABLES EN CAS DE MELANGE DUDIT PRODUIT AVEC D'AUTRES SUBSTANCES OU UTILISABLES POUR TOUS PROCÉDES DE FABRICATION